

Nombre :
 de Conseillers en exercice 19
 de Conseillers présents 15
 de Votants : 19

L'an deux mil vingt et un le 22 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre , Maire . Date de la convocation le 17/03/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Patricia BRECHOTTEAU, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Alexandra SICARD, Jérémy BARÉ, Christian VÉQUAUD, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, Françoise LOIZEAU, Christian AUVOLAT

Membres Absents Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Joëlle CASSERON donne pouvoir à Bruno FABRE, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY
 Christian VÉQUAUD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

337-21 Salle d'activités sportives – Choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les décisions antérieures concernant la réhabilitation d'anciens locaux en salle d'activités sportives.

Il rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée (art. 28 et 40 du CMP) avait été lancée le 01/12/2020, qu'en l'absence d'offre le conseil dans sa délibération du 25/01/2021 a déclaré le lot n° 4 infructueux et qu'une nouvelle consultation a été lancée depuis, il en résulte:

N°	Lot	Entreprises	Observations/Estimations	Offres HT
1	Démolition - Gros-œuvre - Maçonnerie VRD - Couverture - Aménagements extérieurs	Guyonnet TP	Attribué le 25/01/2021	38 236,60 €
2	ITE	SPP	Attribué le 25/01/2021	26 996,55 €
3	MENUISERIES	Michel Mathé	Attribué le 25/01/2021	20 800,20 €
4	CLOISONNEMENT - DOUBLAGE - FAUX- PLAFOND	Michel Mathé	3 976,00 €	9 046.90 €
5	REVETEMENTS SOLS ET MURS PVC - PEINTURES	Bernard Véquaud	Attribué le 25/01/2021	16 375,50 €
6	ELECTRICITE CF / Cf	BLI	Attribué le 25/01/2021	22 496,04 €
7	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	Aimé Bonnet et Associés	Attribué le 25/01/2021	28 369,85 €
		TOTAL		153 274,74 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- décide de confier le lot n° 4 à l'entreprise Michel Mathé pour un montant global de 9 046.90 € HT.
- mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :
 et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .
 Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,
 Le Maire ,
 Bruno Fabre

